

Délibération n°2020.00047

Finances - Approbation du compte administratif -
Exercice 2019

Séance du 30 juin 2020

Département de la Seine et Marne

Arrondissement de Meaux

Canton de Mitry-Mory

Nombre de Conseillers Municipaux

en exercice : 33

présents : 31

absents représentés : 2

absent non représenté : 0

L'an deux mille vingt, le 30 juin, le Conseil municipal, dûment convoqué le 24 juin, s'est réuni à A l'Atalante - rue Jean Vigo à 19 heures 00, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

PRESENTS :

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Julie MOREL, M. Mohamed KACHOUR, Mme Mélanie ZEDE, M. Farid DJABALI, Mme Laure GREUZAT, M. Abdelaziz MOUSSA, Mme Florence AUDONNET, Mme Josiane MARCOUD, M. Malik GUEYE, Mme Yannick REIS LAGARTO, M. Smain TAHAR, Mme Louise DELABY, M. Benoît PENEZ, Mme Christine DELSAUX, Mme Catherine AMARI, Mme Hélène BATHOSSE, M. Thierry TARQUIN, Mme Dorothee TOPALOVIC, M. Sylvain BERNARD (à partir de la délibération n°2020.00042), Mme Audrey CHARIFI ALAOUI, M. Zakarya ARBAOUI, M. Hamé SOUKOUNA, M. Gérard GAUTHIER, Mme Patricia RUBIO, Mme Houria ATTLANE, M. Laurent PRUGNEAU (jusqu'à la délibération n°2020.00048), M. Michael VAQUETA, M. William GALLÉ

ABSENTS REPRESENTÉS :

M. Guy DARAGON donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, M. Luc MARION donne pouvoir à Mme Mélanie ZEDE, M. Sylvain BERNARD donne pouvoir à M. Franck SUREAU (jusqu'à la délibération n°2020.00041), M. Laurent PRUGNEAU donne pouvoir à M. Gérard GAUTHIER (à partir de la délibération n°2020.00049)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Julie MOREL

Hôtel de Ville
Secrétariat général
11/13, rue Paul
Vaillant-Couturier
77297 MITRY-MORY
Tél : 01 60 21 61 10
Fax : 01 60 21 61 48

www.mitry-mory.net
info@mitry-mory.net

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Délibération n° 2020.00047

Finances - Approbation du compte administratif - Exercice 2019

Le Conseil municipal,

Sur le rapport et la proposition de M. Franck SUREAU, Adjoint au Maire, délégué aux Finances - Travaux, voirie, entretien du patrimoine et accessibilité,

Vu la note explicative de synthèse,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des EPCI afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19,

Considérant que Mme Marianne MARGATE a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif et que Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, maire, s'est retirée pour lui laisser la présidence au moment du vote de compte administratif 2019,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par l'ordonnateur après s'être fait présenter le budget primitif et la décision modificative de l'exercice considéré,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le comptable,

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	26 Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Julie MOREL, M. Mohamed KACHOUR, Mme Mélanie ZEDE, M. Farid DJABALI, Mme Laure GREUZAT, M. Abdelaziz MOUSSA, Mme Florence AUDONNET, Mme Josiane MARCOUD, M. Guy DARAGON, M. Luc MARION, M. Malik GUEYE, Mme Yannick REIS LAGARTO, M. Smain TAHAR, Mme Louise DELABY, M. Benoît PENEZ, Mme Christine DELSAUX, Mme Catherine AMARI, Mme Hélène BATHOSSI, M. Thierry TARQUIN, Mme Dorothée TOPALOVIC, M. Sylvain BERNARD, Mme Audrey CHARIFI ALAOUI, M. Zakarya ARBAOUI, M. Hamé SOUKOUNA
CONTRE :	5 M. Gérard GAUTHIER, Mme Patricia RUBIO, Mme Houria ATTLANE, M. Laurent PRUGNEAU, M. Michael VAQUETA
ABSTENTION /NE PREND PAS PART AU VOTE :	1 M. William GALLE

DONNE ACTE à Madame le Maire de la présentation du compte administratif comme présenté ci-dessous :

Exercice 2019	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Excédent exercice 2018		905 625,53 €	905 625,53 €
Recettes de l'exercice	15 155 250,22 €	40 534 958,96 €	55 690 209,18 €
TOTAL DES RECETTES	15 155 250,22 €	41 440 584,49 €	56 595 834,71 €
Déficit reporté exercice 2018	6 580 825,62 €		6 580 825,62 €
Dépenses de l'exercice	14 042 888,20 €	35 195 866,90 €	49 238 755,10 €
TOTAL DES DEPENSES	20 623 713,82 €	35 195 866,90 €	55 819 580,72 €
Résultat hors restes à réaliser	-5 468 463,60 €	6 244 717,59 €	776 253,99 €
Dépenses à reporter	3 309 453,07 €		3 309 453,07 €
Recettes à reporter	3 349 624,54 €		3 349 624,54 €
Soldes des restes à réaliser	40 171,47 €		40 171,47 €
Résultat cumulé	-5 428 292,13 €	6 244 717,59 €	816 425,46 €

ADOpte le compte administratif de la ville pour l'exercice 2019.

Et ont, les membres présents, signé au registre.
Pour extrait conforme,
Charlotte BLANDIOT-FARIDE

Maire de Mitry-Mory



.....
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au contrôle de légalité.